

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JANVIER 2019**

* * * * *

L'an deux mil dix- neuf, le 31 janvier, à 18 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BORDET Bernard, Maire.

Convocation : 22 Janvier 2019

* * * * *

ETAIENT PRESENTS: MM BORDET B, GUITON P, BRISSON N, GROUSSET S, BOUHIER BONNEAU B, HERHARD AM, GIRAUD P, VEILLAT FABIEN F, LUCAS M

Secrétaire de séance: HERHARD AM

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2018
- Point sur les travaux de l'école
- Point sur la restauration des berges
- Travaux de voirie 2019
- Travaux rénovation de façade du camping
- Convention de maintenance pour le défibrillateur
- Convention pour mise à disposition d'un local pour les agents du Sycodem
- Contrat de maintenance du logiciel de gestion JVS
- Tarifs 2019 exploitation de batellerie au port communal
- Fixation des taux d'imposition des taxes foncières et habitations
- Subventions communales 2019
- Demandeur du logement communal route de Benet
- Questions diverses

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13/12/2018

Approbation des élus après une observation de P. GUITON sur la décision prise de ne pas inscrire le nom des intervenants sur les questions diverses. Ce point ayant déjà été validé lors d'un précédent conseil municipal et approuvé dans sa majorité.

2°) POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE

Les travaux ont pris du retard dûs à un écoulement d'eau sur les murs intérieurs provoquant une forte humidité. L'entreprise en cause a réglé le dysfonctionnement. Néanmoins une période de séchage est nécessaire pour poser les panneaux de placo.

A noter une facture de 627,47€ pour le compteur d'eau.

3°) POINT SUR LA RESTAURATION DES BERGES

Avancée normale du chantier.

4°) TRAVAUX DE VOIRIE 2019

Si l'option retenue est un tricouches, l'étude faite par M. GIRAUD propose

- Route de la Sèvre : 43 791,75 € HT
- Chemin touristique n° 1 : 21 981,00 € HT (pour 1000 m environ)
- Chemin touristique n° 2 : 21 380,00 € HT (pour 700 m environ)
- Route de la pêche : 8 316 € HT (pour 350 m environ)

Lecture de la délibération engageant ces travaux de voirie. Accord du Conseil Municipal.

5°) TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE DU CAMPING MUNICIPAL

3 devis reçus des entreprises suivantes :

- SOURISSEAU : 5 720 € HT
- RAFFENEAU : 13 415,03 € HT
- LEBLANC : 10 268,65 € HT

Après discussion, le conseil municipal décide de demander des devis à 2 autres entreprises et reporte la décision à la prochaine réunion de conseil.

6°) CONVENTION DE MAINTENANCE DU DEFIBRILLATEUR

Accord du conseil municipal pour un coût de 149 € HT

7°) CONVENTION POUR MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL POUR DES AGENTS DE SYCODEM

La commune propose de mettre à disposition d'agents de Sycodem un local leur permettant de faire leur pause :

- Pour l'hiver => la salle polyvalente
- Pour l'été => un espace aux cabanes.

En ce qui concerne la salle polyvalente un agent référent sera désigné. Ce dernier sera responsable de la clé et de l'entretien du local.

Après lecture, la convention est approuvée par les élus.

8°) CONVENTION DE MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION JVS

Accord du conseil municipal pour un coût de 418,30 € HT

9°) TARIFS 2019 EXPLOITATION DE BATELLERIE AU PORT COMMUNAL

Barque => 90 €/barque

Canoë => 30 €/canoë

Billetterie => 515 €

Accord du conseil municipal pour le maintien de ces tarifs pour 2019.

10°) FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR LES TAXES FONCIERES ET HABITATIONS

Taxe Habitation => 17,48 % => 66 092 €

Foncier Bâti => 21,42 % => 52 715 €

Foncier Non Bâti => 63 % => 27 657 €

Le conseil municipal décide du maintien de ces taux pour 2019.

11°) SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

Se reporter au document joint. Quelques modifications sur des subventions déjà accordées et d'autres rajoutées

12°) DEMANDEUR DU LOGEMENT COMMUNAL ROUTE DE BENET

Après remise en état de ce logement, la commune a reçu une demande d'une personne hors département pour laquelle il n'a pas été donné une suite favorable.

Nous souhaitons donner la priorité à des personnes de la commune ou faisant partie de la communauté de communes. Cette information est relayée auprès de la communauté de communes Sèvre Autise.

13°) QUESTIONS DIVERSES

- La demande a été faite auprès du Centre de Gestion pour gérer les feuilles de paie des agents de la commune (5 employés et 4 élus).
- Etude pour des travaux d'assainissement impasse des peupliers. Coût 3 150 €
- Vendée Eau signale le début du chantier vers le 18 février.
- Réponse du Préfet suite au courrier de P. GUITON.
- Devis demandés pour la signalétique.
- Cahier de doléances ouvert en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Bernard BORDET